Périmètre éligible à la subvention « Rénovation de façades »

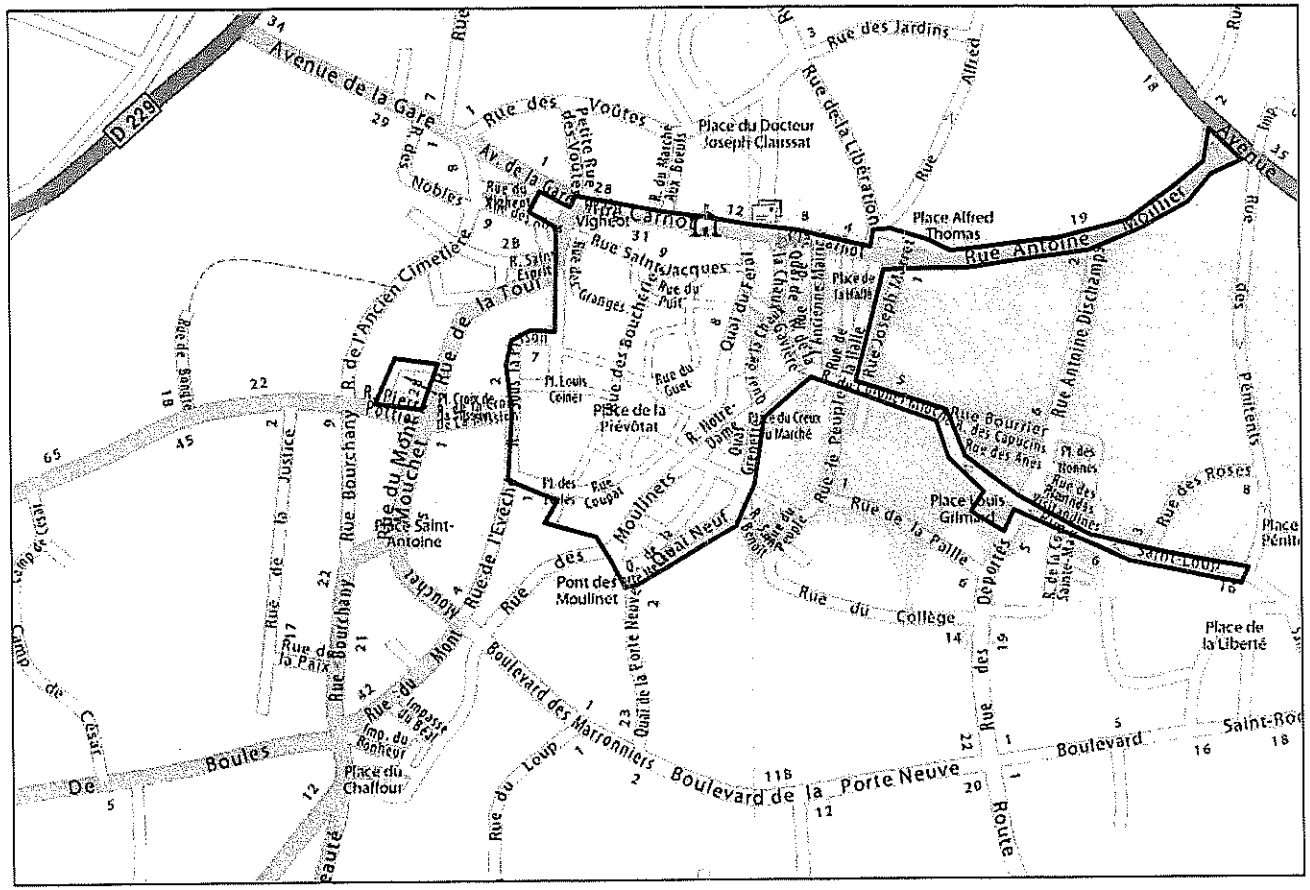
Avenue de la Gare
D 229
Rue des Voûtes
Place du Docteur Joseph Claussat
Rue des Jardins
Place Alfred Thomas
Rue Antoine Moillier
Rue Saint-Jacques
Rue de la Tour
Place de la Prévôtal
Rue des Moulinets
Pont des Moulinet
Quai de la Porte Neuve
Rue de la Paille
Rue du Collège
Place Louis Grimard
Rue Saint-Loup
Place de la Liberté
Boulevard des Marronniers
Boulevard de la Porte Neuve
Place du Chaffour
Rue Bourchany
Rue du Mont Mouchet
Rue de l'Ancien Cimetière
Rue Antoine Duschamp
Rue des Roses
Rue Bourrier
Rue de la Libération
Rue Joseph Vallier
Rue du Peuple
Rue du Loup
Rue de la Justice
Rue de la Paix
Rue des Pénitents
Rue des Nobles
Rue des Granges
Rue du Puit
Rue du Guet
Rue Coupat
Place du Creux du Marché
Place Louis Coirier
Place Pierre Potier
Place des Nonnes
Place des Capucins
Place de la Halle
Place Pénitents
Place du Vigheot
Place du Marché aux Bœufs
Place des Antonines
Place de la Halle
Place du Mont Mouchet
Place de la Porte Neuve
Place du Creux du Marché
Place des Capucins
Place des Nonnes
Place des Pénitents
Place de la Halle
Place de la Liberté
Place du Chaffour
Place Louis Grimard
Place Alfred Thomas
Place du Docteur Joseph Claussat
Place du Vigheot
Place de la Prévôtal
Place Pierre Potier
Place des Antonines
Place du Marché aux Bœufs